



Paris, le 16 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un des principaux génocidaires rwandais arrêté par les gendarmes après 25 ans de cavale

Le samedi 16 mai 2020 à 06h30, l'opération judiciaire « 955 » a été déclenchée simultanément à Paris et en région parisienne par les gendarmes de l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH), appuyés par le groupe d'observation et de surveillance de la gendarmerie d'Ile-de-France et un peloton d'intervention de la garde républicaine. L'opération a été conduite sur instructions et en présence du parquet général près la cour d'appel de Paris. Elle a permis l'arrestation de Félicien KABUGA, un génocidaire rwandais, activement recherché par la justice pénale internationale depuis 25 ans. Agé de 84 ans, il résidait sous une fausse identité dans un appartement d'Asnières-sur-Seine, grâce à une mécanique bien rodée et avec la complicité de ses enfants.

Kabuga est visé par un mandat d'arrêt émis par les juges du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme ») et une « notice rouge » d'Interpol. Il est accusé d'avoir créé les milices *Interahamwe*, responsables de nombreux massacres lors de ce génocide qui a fait au moins 800 000 victimes Tusti et Hutu modérés entre avril et juillet 1994. Il est aussi poursuivi pour avoir créé la Radio-Télévision Mille Collines (RTLM), tristement célèbre pour ses appels aux meurtres.

L'arrestation de ce fugitif parmi les plus recherchés au monde constitue l'épilogue d'une longue et minutieuse enquête menée par les enquêteurs spécialisés de l'OCLCH, le parquet général près la cour d'appel de Paris et le Bureau du Procureur du Mécanisme international, en coopération avec la police fédérale belge et la *Metropolitan Police Service* de Londres.

Depuis 1994, Félicien Kabuga, connu pour avoir été l'argentier du génocide rwandais, avait impunément séjourné en Allemagne, en Belgique, au Congo-Kinshasa, au Kenya ou en Suisse. Sa cavale avait amené les Etats-Unis d'Amérique à promettre une prime de 5 millions de dollars pour sa capture.

Cette arrestation par la gendarmerie nationale française ouvre la voie à une procédure judiciaire devant la cour d'appel de Paris. A l'issue, la France devrait remettre le fugitif au Mécanisme international pour les tribunaux pénaux internationaux à La Haye (Pays-Bas) pour y être jugé.

Avec Augustin Bizimana et Protais Mpyrania, Félicien Kabuga était l'un des trois génocidaires rwandais encore recherchés par la justice pénale internationale.

Contact presse parquet général de Paris

presse.ca-paris@justice.fr

+33 (0) 6 20 34 20 71

Contact presse OCLCH

+ 33 (0) 6 69 35 43 75